

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BATI-MERVEILLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
22EME ARRONDISSEMENT. IMMEUBLE N'ZI, 3EME ETAGE
APPARTEMENT B 03, Lot 3384, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 30/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATI-MERVEILLE »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP), ENTRETIEN ET RENOVATION DE TOUS TYPE BATIMENT, L'IMMOBILIER, ÉTUDE TECHNIQUE, PLAN ET DEVIS, ROUTE ET VOIRIE, TOUTES OPERATIONS INTERVENANT DE PRES OU DE LOIN DANS LA CONSTRUCTION, LE LOTISSEMENT ET L'IMMOBILIER ETC.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.

ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
22EME ARRONDISSEMENT. IMMEUBLE N'ZI, 3EME ETAGE
APPARTEMENT B 03, Lot 3384, Ilot 272

Dirigeant(s) M YAO N'GUESSAN BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00771 du 08/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10600/GTCA/RC/2023 du 08/02/2023

